

Fonds des fondateurs
Prix d'éducation permanente
Technologiste de laboratoire médical

Le Fonds des fondateurs a été créé en l'honneur des contributions exceptionnelles à la technologie de laboratoire médical et aux services de laboratoire médical au Canada apportées par les membres distingués de la SCSLM suivants :

- Frank J. Elliott – membre fondateur et premier président de la SCSLM
- William J. Deadman, pathologiste – membre fondateur de la SCSLM
- Ileen Kemp – première secrétaire générale de la SCSLM
- Denys R. Lock – membre fondateur de la SCSLM
- Robert Tellier – membre fondateur de la Division du Québec de la SCSLM et de la Corporation professionnelle des technologistes médicaux du Québec
- Harold Amy – membre de longue date du Conseil d'administration de la SCSLM et spécialiste reconnu dans le domaine de l'hémostase

Fonds des fondateurs - Technologistes de laboratoire médical

Les prix sont offerts pour la formation continue qui met à jour les connaissances et les compétences ou qui contribue à l'avancement de carrière en science de laboratoire médical. Les candidats peuvent recevoir jusqu'à 500 \$, à la discrétion du Comité des subventions, bourses d'études et prix.

Directives concernant ce prix

1. Le candidat doit être un membre certifié ou TLM affilié en règle, depuis les cinq dernières années. Un nouveau diplômé doit être membre depuis l'obtention de son diplôme.
2. Les demandes des candidats qui ont reçu un prix au cours des **trois dernières années** ne seront examinées qu'à la fin de l'année, s'il y a de l'argent disponible.
3. Les demandes doivent être reçues **après la fin de l'activité – les demandes seront acceptées jusqu'à une année après l'activité.**
4. La participation à LABCON ne permet pas de se qualifier pour obtenir un prix du Fonds des fondateurs.
5. Le formulaire de demande doit être dûment rempli et accompagné des renseignements additionnels à l'appui, s'il y a lieu.
6. L'admissibilité des candidats et l'attribution des prix sont déterminées par le Comité des subventions, bourses d'études et prix. Toutes les décisions sont définitives.
7. Chaque candidat sera avisé de la décision du Comité des subventions, bourses d'études et prix. Après être informé de l'approbation, vous devez soumettre un court article qui paraîtra dans le JCSLM, décrivant l'activité qui a bénéficié du parrainage du Fonds des fondateurs.
8. **Si les documents demandés ne sont pas reçus avant la date limite, la demande sera jugée non valide.** Les documents pertinents incluent : une description du cours, la preuve du paiement et les attestations de réussite, s'il y a lieu.
9. Un membre ne peut se voir octroyer plus d'une subvention, d'une bourse d'études ou d'un prix en argent par année, à l'exception de la Récompense BD pour projets en assurance qualité.
10. Les membres actuels du Conseil d'administration et du personnel de la SCSLM ainsi que leurs familles immédiates ne sont pas admissibles à ce prix.
11. Il est possible qu'un prix du Fonds des fondateurs soit imposable. Un feuillet T4A sera émis au cours de l'année où le paiement est effectué. Veuillez vous référer à la publication P105 de l'Agence de revenu du Canada – Les étudiants et l'impôt (www.cra.gc.ca). Le candidat est responsable de toute répercussion fiscale.

La date limite de présentation des demandes est le 1^{er} mai.
Veuillez noter que vous serez contacté concernant votre statut par courriel

Demande de subvention au Fonds des fondateurs Technologiste de laboratoire médical

Renseignements importants

- Consultez le feuillet d'information ci-joint pour connaître les conditions d'admissibilité
- Votre demande doit être présentée à l'achèvement du cours ou du projet de recherche
- Toutes les sections doivent être remplies (A à E)
- Les candidats ne peuvent postuler qu'**une seule demande de prix par cours ou par projet de recherche**
- Les candidats doivent présenter une description du cours, une preuve du paiement et les attestations de réussite s'il y a lieu
- Si votre demande est approuvée, vous devez soumettre un court article qui paraîtra dans le JCSLM, accompagné d'un portrait
- Les candidats au prix de la recherche doivent soumettre un résumé du projet de recherche

M^{me} M.

A. N° d'identification SCSLM _____ **N° d'assurance sociale** _____
(en lettres moulées)

Nom de famille Prénom Deuxième prénom

ADRESSE POSTALE : _____
Code postal

COURRIEL : _____

N° de téléphone : _____ - _____ - _____ Bureau Domicile

B. Veuillez fournir des renseignements sur votre demande de prix

Présentez vos raisons de suivre cette formation.

De plus, fournissez une description du cours, une preuve des frais encourus ou un aperçu du projet de recherche.

Veuillez joindre des renseignements additionnels nécessaires à l'appui de votre demande

Date(s) de l'activité prévue : De _____ à _____

C. Veuillez fournir de l'information supplémentaire pour faciliter la décision du Comité :

Dans quelle mesure cette formation actualise-t-elle vos connaissances ou compétences, ou comment fait-elle avancer votre carrière en science de laboratoire?

D. Frais du cours / Budget du projet de recherche _____ \$
(Ne pas inclure les manuels/matériel de cours)

Déduire : les fonds reçus d'autres sources - _____ \$

Total : _____ \$

E. Avez-vous déjà reçu un prix du Fonds des fondateurs – Technologiste de laboratoire médical au cours des trois dernières années? Oui Non

Si oui, votre demande sera prise en considération lors de la dernière réunion de l'année du comité, si des fonds sont encore disponibles.

Je certifie que les renseignements donnés sont exacts.

Signature du candidat : _____ **Date :** _____

Avez-vous suivi les instructions énumérées en haut de la première page de formulaire de demande et avez-vous inscrit tous les renseignements exigés? Sinon, votre demande sera non valide.

Adresse postale :
Comité des subventions, bourses d'études et prix de la SCSLM
33 Wellington Street North
Hamilton (Ontario) L8R 1M7

Courriel :
awards@csmls.org

À NOTER : dans ce texte le masculin est employé comme neutre et englobe le féminin